

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : INSTITUTIONAL FINISH

Autres moyens d'identification : Sans objet

Utilisation recommandée : Détergent pour le lavage de la vaisselle en machine

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du produit : 0.4 % - 0.7 %

Société : Ecolab Inc.
1 Ecolab Place
St. Paul, Minnesota USA 55102
1-800-352-5326

Informations relatives aux soins d'urgence : 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 06/17/2019

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Classification SGH
Produit TEL QUE VENDU

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH
Produit TEL QUE VENDU

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

INSTITUTIONAL FINISH

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention:

Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage:

Conserver conformément à la réglementation locale.

Produit TEL QUE VENDU

Autres dangers : Mélanger ce produit avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de chlore.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Produit TEL QUE VENDU

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
carbonate de sodium	497-19-8	30 - 60
silicate de sodium	1344-09-8	10 - 30
Troclosène sodique, dihydrate	51580-86-0	1 - 5

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Aucun ingrédient dangereux

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Produit TEL QUE VENDU

En cas de contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les secouristes : Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

INSTITUTIONAL FINISH

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit TEL QUE VENDU

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
Oxydes de carbone
oxydes de soufre

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Produit TEL QUE VENDU

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas de déversement.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

INSTITUTIONAL FINISH

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Produit TEL QUE VENDU

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Mélanger ce produit avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de chlore.

Conditions de stockage sûres : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0 °C à 50 °C

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Conseils pour une manipulation sans danger : Se laver les mains après manipulation. Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Conditions de stockage sûres : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Produit TEL QUE VENDU**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
chlorine	7782-50-5	TWA	0.1 ppm	ACGIH
		STEL	0.4 ppm	ACGIH
		Ceiling	0.5 ppm 1.45 mg/m3	NIOSH REL
		C	1 ppm 3 mg/m3	OSHA Z1

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Équipement de protection individuelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

INSTITUTIONAL FINISH

Protection des yeux	: Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Protection des mains	: Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Protection de la peau	: Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Protection respiratoire	: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Produit TEL QUE VENDU		Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE
Aspect	: poudre	liquide
Couleur	: opaque, blanc	incolore
Odeur	: légère	sans odeur
pH	: 10.2 - 11.2, (1 %)	10.0 - 11.0
Point d'éclair	: Sans objet, N'entretient pas la combustion.	
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible	
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible	
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible	
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible	
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible	
Pression de vapeur	: Donnée non disponible	
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible	
Densité relative	: 0.9 - 1.0	
Solubilité dans l'eau	: légèrement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible	
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible	
Décomposition thermique	: Donnée non disponible	
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible	
Propriétés explosives	: Donnée non disponible	
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible	
poids moléculaire	: Donnée non disponible	
COV (composés organiques volatils)	: Donnée non disponible	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

INSTITUTIONAL FINISH

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produit TEL QUE VENDU

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Mélanger ce produit avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de chlore.
Conditions à éviter	: Inconnu.
Produits incompatibles	: Acides Métaux
Produits de décomposition dangereux	: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone oxydes de soufre

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition	: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau
---	---

Effets potentiels sur la santé

Produit TEL QUE VENDU

Yeux	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Peau	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Inhalation	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Exposition chronique	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Yeux	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Peau	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Inhalation	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Exposition chronique	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

INSTITUTIONAL FINISH

Évaluation de l'exposition humaine

Produit TEL QUE VENDU

Contact avec les yeux	: Rougeur, Douleur, Irritation
Contact avec la peau	: Aucun symptôme connu ou prévu.
Ingestion	: Aucun symptôme connu ou prévu.
Inhalation	: Aucun symptôme connu ou prévu.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Contact avec les yeux	: Aucun symptôme connu ou prévu.
Contact avec la peau	: Aucun symptôme connu ou prévu.
Ingestion	: Aucun symptôme connu ou prévu.
Inhalation	: Aucun symptôme connu ou prévu.

Toxicité

Produit TEL QUE VENDU

Produit

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë : 4,823 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: Donnée non disponible
Toxicité cutanée aiguë	: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau	: Donnée non disponible
Lésion/irritation grave des yeux	: Donnée non disponible
Sensibilisation cutanée ou respiratoire	: Donnée non disponible
Cancérogénicité	: Donnée non disponible
Effets sur la reproduction	: Donnée non disponible
Mutagénécité de la cellule germinale	: Donnée non disponible
Tératogénicité	: Donnée non disponible
STOT - exposition unique	: Donnée non disponible
STOT - exposition répétée	: Donnée non disponible
Toxicité par aspiration	: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit TEL QUE VENDU

Écotoxicité

Effets sur l'environnement	: Nocif pour les organismes aquatiques.
----------------------------	---

Produit

Toxicité pour les poissons	: Donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et	: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

INSTITUTIONAL FINISH

les autres invertébrés
aquatiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : carbonate de sodium
96 h CL50 *Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin): 300 mg/l

silicate de sodium
96 h CL50 *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel): 260 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques : carbonate de sodium
48 h CE50 *Ceriodaphnia* (puce d'eau): 213.5 mg/l

silicate de sodium
48 h CE50 *Daphnia magna* (Puce d'eau): 1,700 mg/l

Troclosène sodique, dihydrate
48 h CE50 *Daphnia* (Daphnie): 0.196 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues : silicate de sodium
72 h CE50 *Desmodesmus subspicatus* (Algues vertes): 207 mg/l

Persistence et dégradabilité

Produit TEL QUE VENDU

Biodégradable

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Biodégradable

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit TEL QUE VENDU

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination : Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

INSTITUTIONAL FINISH

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Méthodes d'élimination : Le produit dilué peut être envoyé à l'égout.

Considérations relatives à l'élimination : Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit TEL QUE VENDU

L'affrèteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'emballage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Produit TEL QUE VENDU

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
carbonate de sodium	497-19-8	Agent nettoyant	Not Applicable
sodium sulfate	7757-82-6	Adjuvant de traitement	20
silicate de sodium	1344-09-8	Adjuvant de traitement	Not Applicable
l'eau	7732-18-5	Adjuvant de	Not Applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

INSTITUTIONAL FINISH

		traitement	
Polymère anionique	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
Troclosène sodique, dihydrate	51580-86-0	Agent nettoyant	Not Applicable
Silica	Réservé	Adjuvant de traitement	Not Applicable
Nonionic surfactant	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable

*Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

En conformité avec les inventaires

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

En conformité avec les inventaires

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

non établi(e)

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

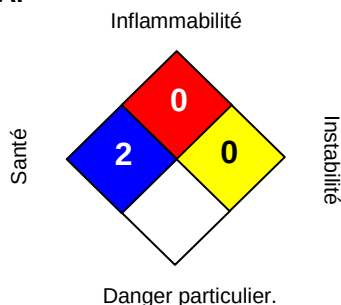
Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

En conformité avec les inventaires

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Produit TEL QUE VENDU

NFPA:



HMIS III:

SANTÉ	2
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

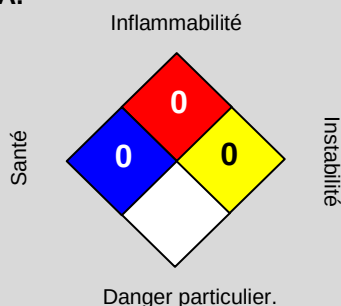
0 = insignifiante, 1 =Léger,
2 = Modéré, 3 = Elevé
4 = Extreme, * = Chronique

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

INSTITUTIONAL FINISH

NFPA:



HMIS III:

SANTE	0
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,
2 = Modéré, 3 = Elevé
4 = Extreme, * = Chronique

Date d'émission : 06/17/2019
Version : 1.2
Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.